

SECTION 1 : IDENTIFICATION DU PRODUIT ET DE LA SOCIÉTÉ**1.1 Identification du produit :**

Nom du produit :	Batteries rechargeable au Polymère Lithium-ion (LIP) (5000 or 2600 mAh, 3.7V)
Autres noms :	Non disponible.
Numéros de modèles :	MXXYY-ZZ où (XX représente la taille de la batterie en WH plus petit que 20, YY représente la couleur, et ZZ est la localisation, Amérique du Nord si ZZ non indiqué).
Pays d'application :	FRANCE

1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Pas d'information disponible

1.3 Renseignements sur le fournisseur

Fournisseur :	Schneider Electric IT USA (anciennement « APC by Schneider Electric, APC Sales and Service Corp.»)
Adresse :	132 Fairgrounds Road West Kingston, RI 02892
Téléphone :	800-788-2208 ou 401-789-5735
E-mail :	http://nam-en.apc.com/app/ask
Site web :	www.APC.com
Télécopie :	(+61) 1300 369 288

1.4 Numéros d'urgence

Numéro d'urgence :	112 Numéro Européen d'urgence (en Europe uniquement)
Numéro d'urgence (24/24)	800-788-2208
Centres anti poison :	+33 (0)1 45 42 59 59 (en France uniquement) www.centres-antipoison.net

SECTION 2 : IDENTIFICATION DES DANGERS**2.1 Classification de la substance ou du mélange**

Ce produit en tant qu'article selon l'article du règlement (CE) N°1907/2006 (REACH), Annex II, tel que modifié par le Règlement (UE) n° 453/2010 n'est pas considéré comme dangereux.

En tant que solide, un article manufacturé, l'exposition à des matières dangereuses n'est pas prévue dans les conditions normales d'utilisation.

Contient du 2,2-bis(acryloyloxyméthyl)butyl acrylate, Formaldéhyde, oligomère qui peut réagir avec les produits contenant du 1-chloro-2,3-époxypropane et phénol et Formaldéhyde, polymère avec 2-(chlorométhyl)oxirane et 2-méthylphénol.

Peut entraîner une réaction allergique.

2.2 Éléments d'étiquetage

Non concerné.

2.3 Autres Danger

Peut exploser si mise dans un feu ce qui dégagera des gaz de fluorure d'hydrogène. Pour éteindre utiliser des moyens d'extinction appropriés.

SECTION 3 : Composition / Informations sur les composants

3.1 Mélange

Nom du composant	Numéro CAS	Numéro EC	Concentration (%)	Classification
Feuilles d'aluminium	7429-90-5	231-072-3	5,8 %	Pyr. Sol. 1Water-react. 2 Phrase : H250 ; H261
Oxyde de Lithium-Cobalt	12190-79-3	235-362-0	42,4 %	
Graphite	7782-42-5	231-955-3	19,9 %	
Lithium hexafluorophosphate(1-)	21324-40-3	244-334-7	18,3 %	--
Ethylène carbonate	96-49-1	202-510-0		--
Ethyl méthyl carbonate	623-53-0	433-480-9		--

SECTION 4 : Premier secours

4.1 Description des premiers secours

Ingestion du produit	Le contact avec une cellule ouverte peut causer des brûlures. Laver la bouche à l'eau. Déplacer la victime à l'air libre et la mettre dans une position confortable facilitant la respiration. Si le matériel a été avalé et que la personne est consciente ne pas la faire vomir, sauf si préconisé par le personnel médical. Consulter un médecin si les symptômes apparaissent.
Contact avec les yeux	Le contact avec une cellule ouverte peut causer des brûlures. Rincer immédiatement à grande eau, en soulevant de temps en temps les paupières inférieures/supérieures Vérifier la présence de lentilles de contact et les enlever. Appeler une assistance médicale en cas d'irritation.
Contact avec la peau	Le contact entre la peau et une cellule ouverte peut provoquer des brûlures. Laver la peau contaminée avec de l'eau. Appeler une assistance médicale en cas de symptômes.
Produit respiré	En cas d'inhalation d'une cellule ouverte déplacer la source de contamination ou déplacer la victime à l'air libre. Appeler une assistance médicale en cas de symptômes.
Protection des secouristes	Aucune action ne doit être faite impliquant un risque pour le personnel ou sans un entraînement adapté.

4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Aucun effet significatif connu.

4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Contactez un spécialiste antipoison si de grandes quantités sont ingérées ou inhalées. Pas de traitement spécifique.

SECTION 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

Les cellules ne sont pas inflammables. La combustion des produits génère, entre autres, du fluorure d'hydrogène, du monoxyde et dioxyde de carbone.

5.1 Moyens d'extinction

Utiliser des moyens d'extinction appropriés.

5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Si chauffées à plus de 160°C les cellules peuvent se décharger/exploser.

5.3 Conseils aux pompiers

Si possible, sortir les cellules de la zone en feu. Si chauffées à plus de 160°C les cellules peuvent se décharger/exploser. Utiliser un masque complet autonome approuvé NIOSH/MASHA avec un équipement de protection complet.

SECTION 6 : Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Aucune action ne doit être faite par un employé sans un entraînement approprié. Ne pas laisser entrer les personnes non obligatoires ou sans protection. Ne pas marcher dans le produit déversé. Porter des équipements de protection individuelle adéquats comme indiqué en section 8.

6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Empêcher les produits contaminés de rentrer en contact avec le sol, les égouts et les cours d'eau. Informé les autorités si le produit a créé une quelconque pollution.

6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Déplacer les conteneurs de la zone de déversement

Empêcher l'entrée dans les égouts, les cours d'eau, les sous-sols ou les zones confinées. Aspirer ou balayer la matière et la placer dans un conteneur prévu pour ces déchets. Faire éliminer par un entrepreneur habilité.

6.4 Référence à d'autres sections

Section 1 pour les contacts d'urgence

Section 8 pour les équipements de protection individuelle.

Section 13 pour l'élimination.

SECTION 7 : Manipulation et stockage

7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Mettre les équipements de protection individuelle (voir section 8).

Il est interdit de manger, boire ou fumer dans les zones où est stocké et manipulé le produit.

Les employés doivent se laver les mains et le visage avant de manger, boire ou fumer.

7.2 Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker la batterie dans un endroit sec. Conserver à température ambiante (25°C +/- 5°C). Des températures élevées peuvent raccourcir la durée de vie de la cellule. Tenir hors de portée des enfants.

7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière

Pas d'information disponible

SECTION 8 : Contrôles de l'exposition/protection individuelle

8.1 Paramètres de contrôle

Tenir loin de toute flamme. Stocker dans un endroit sec et frais.

Nom du composant	Numéro CAS	Numéro EC	VLE /STEL (mg/m ³)	VME /TWA (mg/m ³)
Graphite	7782-42-5	231-955-3		2
Feuilles d'aluminium	7429-90-5	231-072-3	--	10

VLE/STEL (limite d'exposition à court terme) : la concentration atmosphérique moyenne sur une période de 15 minutes qui ne devrait pas être dépassée.

VME/TWA (Valeur moyenne d'exposition) : la valeur moyenne pondérée sur une journée de 8 heures par jours.

Si ce produit contient des ingrédients présentant des limites d'exposition personnelle, une surveillance de l'atmosphère du lieu de travail ou une surveillance biologique peuvent être nécessaires pour déterminer l'efficacité des mesures de ventilation ou d'une autre commande et impliquer la nécessité d'utiliser une protection respiratoire.

Doit se référer aux normes de surveillance : la norme européenne EN 689 (atmosphères en milieu de travail - Lignes directrices pour l'évaluation de l'exposition par inhalation aux agents chimiques pour la comparaison avec des valeurs limites et stratégie de mesurage) Norme européenne EN 14042 (en milieu de travail atmosphères - Guide pour l'application et l'utilisation de procédures pour l'évaluation d' exposition à des agents chimiques et biologiques) Norme européenne EN 482 (Atmosphères en milieu de travail - Exigences générales concernant les performances des procédures pour le mesurage des agents chimiques) Référence à l'orientation nationale les documents relatifs aux méthodes pour déterminer les substances dangereuses sera également requis.

8.2 Contrôles de l'exposition

Une bonne ventilation est suffisante pour contrôler l'exposition des travailleurs aux contaminants.

Hygiène personnelle	Se laver les mains, les avant-bras et le visage après avoir manipulé les produits chimiques, avant de manger, de fumer et d'aller aux toilettes et à la fin de la période de travail. Les techniques appropriées doivent être utilisées pour retirer les vêtements potentiellement contaminés. Laver les vêtements contaminés avant de les réutiliser. Veiller à ce que des bassins oculaires et des douches de sécurité soient proches de l'emplacement du poste de travail.
Protection de la peau	Non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Porter des gants néoprène ou caoutchouc naturel en cas de manipulation d'une cellule ouverte ou fuyant.
Protection des yeux	Non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation. Porter des lunettes de sécurité en cas de manipulation d'une cellule ouverte ou fuyant.
Protection respiratoire	Non nécessaire dans les conditions normales d'utilisation.
Environnement	Les émissions liées à la ventilation ou au processus doivent être vérifiées pour s'assurer qu'elles respectent entièrement les exigences de la législation environnementale.

SECTION 9 : Propriétés physiques et chimiques

9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect	Solide
Solubilité	Insoluble dans l'eau

9.2 Autres informations

Pas d'information disponible

SECTION 10 : Stabilité et réactivité

10.1 Réactivité

Non réactif

10.2 Stabilité chimique

Pas d'information disponible

10.3 Possibilité de réaction dangereuse

Pas d'information disponible

10.4 Conditions à éviter

Pas d'information disponible

10.5 Matières incompatibles

Aucune dans les conditions normales d'exposition. Eviter d'approcher des sources de chaleur, feu et produits corrosifs.

10.6 Produits de décomposition dangereux

Pas d'information disponible

SECTION 11 : Informations toxicologiques

11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Dans les conditions normales d'utilisation, ce produit n'engendre pas de propriétés toxicologiques particulières. Si les cellules sont ouvertes à cause d'une mauvaise utilisation ou de dommages, les jeter immédiatement. Les composants internes des cellules sont irritants et sensibilisant.

Toxicité aigue

Substance	Résultat	Espèces	Dose
Ethylène carbonate	LD50 Oral	Rat	10 g/kg
N-méthyl-2-pyrrolidone	LD50 Dermal	Lapin	8 g/kg
	LD50 Oral	Rat	3914 mg/kg

Toxicité oral aigue estimée : 7575.8 mg/kg

Irritation corrosion :

Substance	Résultat	Espèce	Exposition
Ethylène carbonate	Peau – irritation légère	Lapin	660 mg
N-méthyl-2-pyrrolidone	Œil – Irritation modérée	Lapin	100 mg

Substance	Catégorie	Voie d'exposition	Organes cibles
Ethyl méthyl carbonate	Catégorie 3	Non applicable	Voies respiratoire
Ethylène carbonate	Catégorie 2	Oral	Reins
Lithium hexafluorophosphate(1-)	Catégorie 1	Non applicable	Os et dents

SECTION 12 : Informations écologiques

12.1 Toxicité

Substance	Résultat	Espèce	Exposition
N-méthyl-2-pyrrolidone	Aigüe LC50 1.23 ppm eau douce	Daphnie – Daphnie Magna	48 heures
	Aigüe LC50 832 ppm eau douce	Poisson – Lepomis macrochirus	96 heures

12.2 Persistance et dégradabilité

Pas d'information disponible

12.3 Potentiel de bioaccumulation

Substance	LogP _{ow}	BCP	Potentiel
Oxyde de Lithium-Cobalt	-	15600	Fort
Ethyl méthyl carbonate	0.972	-	Faible
Ethylène carbonate	0.11	-	Faible
N-méthyl-2-pyrrolidone	-0.46	-	Faible

12.4 Mobilité dans le sol

Pas d'information disponible

Battery Pack

Version : 1.2

Date : 21 octobre 2015

12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Pas d'information disponible

12.6 Autres effets néfastes

Pas d'effet significatif ou danger critique.

SECTION 13 : Considérations relatives à l'élimination

13.1 Méthodes de traitement des déchets

Le recyclage des packs de batterie est encouragé. NE PAS rejeter dans les égouts, sur le sol ou dans un plan d'eau. Entreposer les matières pour l'élimination tel qu'indiqué dans la section 7.

Les déchets doivent être éliminés conformément aux directives pertinentes de la réglementation Européenne (CE), les réglementations nationales, régionales et locales de contrôle de l'environnement. Pour l'élimination au sein de la communauté européenne, le code approprié selon le catalogue européen des déchets (EWC) devrait être utilisé. La production de déchet doit être minimisée ou évitée aussi souvent que possible.

L'élimination du produit doit être conforme aux exigences de la protection de l'environnement et de la législation en vigueur.

Ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux selon la directive européenne 91/689/EEC.

La production de déchets doit être évitée ou réduite autant que possible. Déchets l'emballage doit être recyclé, Incinération ou l'enfouissement sanitaire ne doivent être considéré quand le recyclage est impossible

Ce matériau et son récipient doivent être éliminés d'une manière sûre. Les conteneurs vides ou doublures peuvent retenir certains résidus. Évitez la dispersion des matériaux déversés, l'écoulement et tout contact avec le sol, les voies navigables et les égouts.

SECTION 14 : Information sur le transport

14.1 Numéro ONU

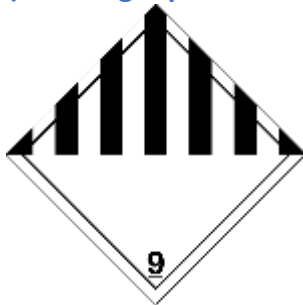
UN3480/UN3481

14.2 Nom d'expédition des Nations unies

Piles au lithium ionique contenues dans un équipement ou piles au lithium ionique emballées avec un équipement (y compris les piles au lithium ionique a membrane polymère)

Piles au lithium ionique (y compris les piles au lithium ionique a membrane polymère)

14.3 Classe(s) de danger pour le transport



Classe 9

14.4 Groupe d'emballage

Groupe II

14.5 Dangers pour l'environnement

Pas d'information disponible

14.6 Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

Battery Pack

Version : 1.2

Date : 21 octobre 2015

Toujours transporter dans des conteneurs fermé, à l'endroit et sécurisé. S'assurer que la personne transportant le produit sache quoi faire en cas d'accident ou déversement.

14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

Pas d'information disponible

SECTION 15 : Informations réglementaires

15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Substance	Effets sur la fertilité
Cobalt lithium dioxyde	Repr. 2, H361F

15.2 Évaluation de la sécurité chimique

Pas d'information disponible

SECTION 16 : Autres informations

Phrases pertinentes : Code et texte complet

H250	S'enflamme spontanément au contact de l'air.
H261	Dégage au contact de l'eau des gaz inflammables.

Clause de non responsabilité : Les informations ci-dessus, bien que correctes, ne prétendent pas être exhaustives et devront être considérées comme un guide. Nous ne faisons aucune garantie de qualité marchande ou toute autre garantie expresse ou implicite, quant à ces informations, et nous déclinons toute responsabilité résultant de son utilisation. Les utilisateurs doivent faire leur propre enquête pour déterminer la pertinence de l'information pour ses fins particulières. En aucun cas nous ne serons responsables pour toute réclamation, perte ou dommage de tout tiers ou pour les profits passés, des dommages spéciaux, indirects, consécutifs ou exemplaires découlant de l'utilisation de l'information ci-dessus.

Bien que certains risques soient décrits ici, nous ne pouvons pas garantir que ce soit les seuls risques qui existent.